

# **L'Artisanat au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 :**

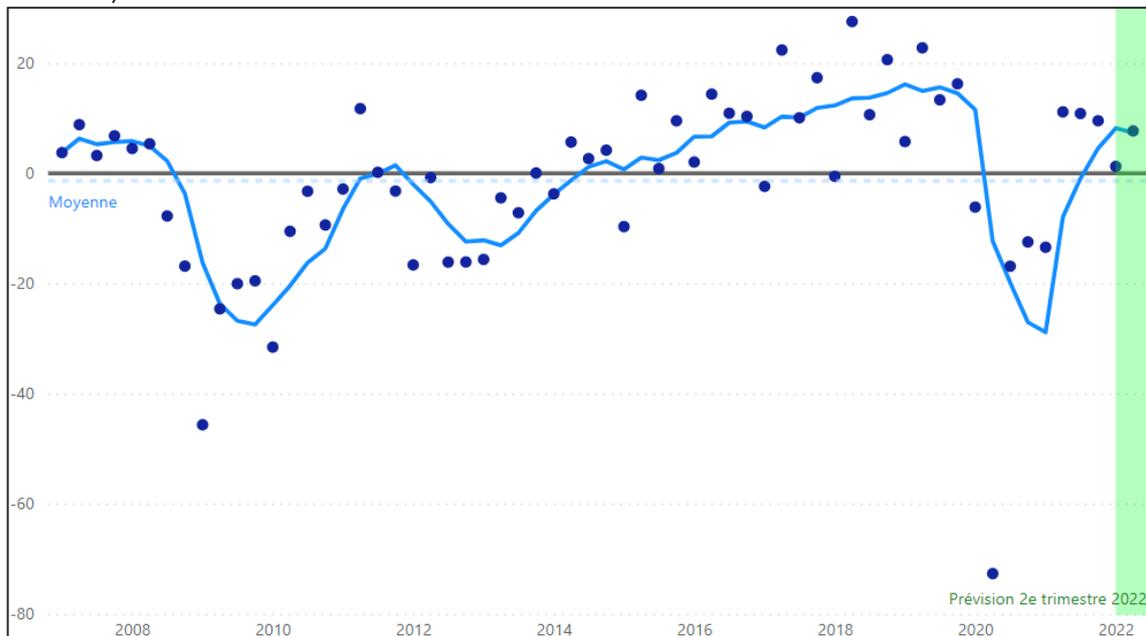
## **Les entreprises se sentent prises entre le marteau et l'enclume**



31 mai 2022

**Dû à l'émergence d'une nouvelle crise causée par la guerre en Ukraine, les résultats de l'enquête de conjoncture montrent que l'indicateur d'activité a perdu des plumes au 1<sup>er</sup> trimestre 2022<sup>1</sup>. Face aux évolutions économiques imprévisibles, les entreprises manquent d'une sécurité de planification suffisante, ce qui conduit à son tour à des attentes mitigées pour les mois à venir. Il faut noter qu'après deux ans de pandémie, les réserves financières de nombreuses entreprises artisanales sont épuisées et il reste peu de marge de manœuvre pour atténuer de nouvelles difficultés financières.**

**Dans un contexte inflationniste, qui d'après la Chambre des Métiers devrait encore perdurer au regard des tensions sur la scène internationale, les entreprises se sentent prises entre le marteau et l'enclume, alors qu'elles sont directement affectées par la hausse des prix de leurs intrants et indirectement par la pression que l'inflation et la pénurie de main-d'œuvre exerce sur les frais de personnel. Les mesures décidées et consignées dans l'accord dit « tripartite » poursuivent entre autres l'objectif de maintenir le pouvoir d'achat des ménages tout en prévoyant des mesures soutenant les entreprises en cette situation difficile, avec notamment la modulation de l'index.**



**Graphique 1** : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de l'Artisanat, 2008-2022

Le graphique ci-dessus indique d'un côté l'indicateur d'activité (solde des réponses positives et négatives) par trimestre (points). Puis, d'un autre côté, il représente la moyenne mobile sur 4 trimestres de cet indicateur (courbe). Cette dernière représentation est traditionnellement utilisée pour analyser les tendances conjoncturelles. Son avantage est que d'éventuels effets saisonniers sont lissés. Cependant, en cas de fortes variations d'un trimestre à l'autre, la moyenne mobile peut diverger de façon significative des observations trimestrielles du fait que le résultat d'un trimestre particulier est « dilué » à travers le calcul de la moyenne. La Chambre des Métiers préfère ainsi dans la situation actuelle se baser sur les résultats des trimestres individuels (points). Dès lors, même si la courbe montre une tendance ascendante de l'indicateur de l'activité, le solde baisse de 8 points au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Les incertitudes découlant des multiples crises rendent malaisées

<sup>1</sup> La Chambre des Métiers se réfère aux observations trimestrielles non lissées (représentées par des points) reprises dans le graphique ci-dessous.

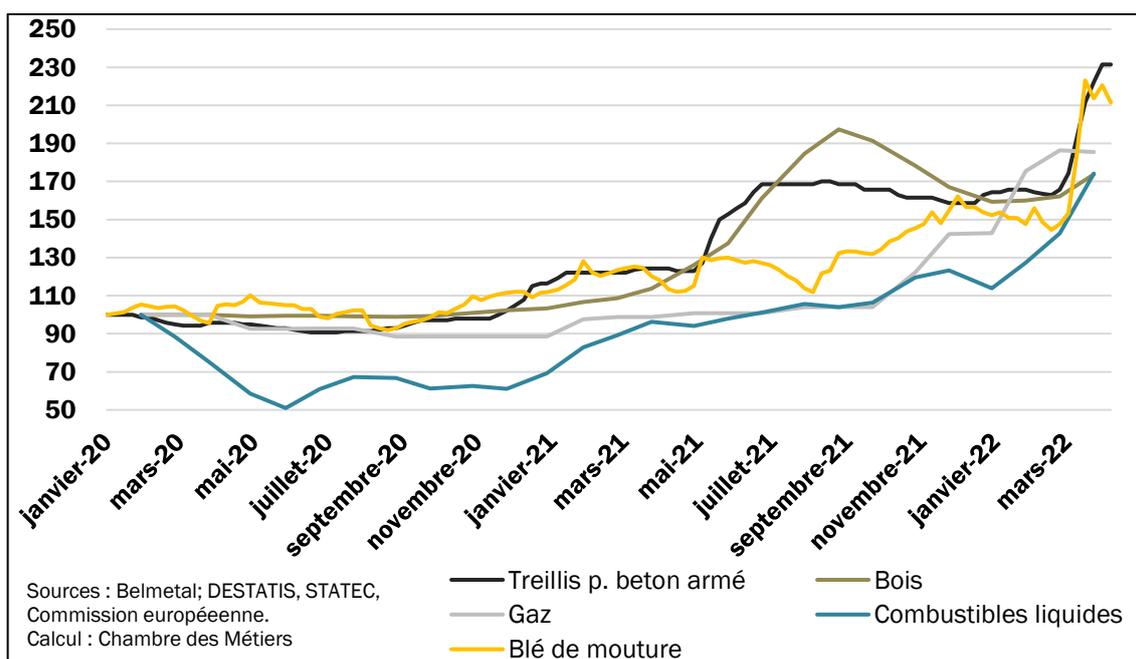
une prévision sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2022. Si, en moyenne, les réponses prévoient une augmentation de l'indicateur, il faut interpréter ce résultat avec circonspection.

### 1. Les tendances inflationnistes gênent les entreprises sur plusieurs plans

Ainsi, la guerre en Ukraine et les confinements en Asie intensifient la pénurie de certains matériaux à laquelle les entreprises artisanales sont confrontées depuis plus d'un an. Dans certains cas, ceci a entraîné une envolée des coûts, de même qu'une volatilité importante des prix, difficilement gérables pour les entreprises, en ce sens que l'établissement d'un devis constitue un exercice périlleux.

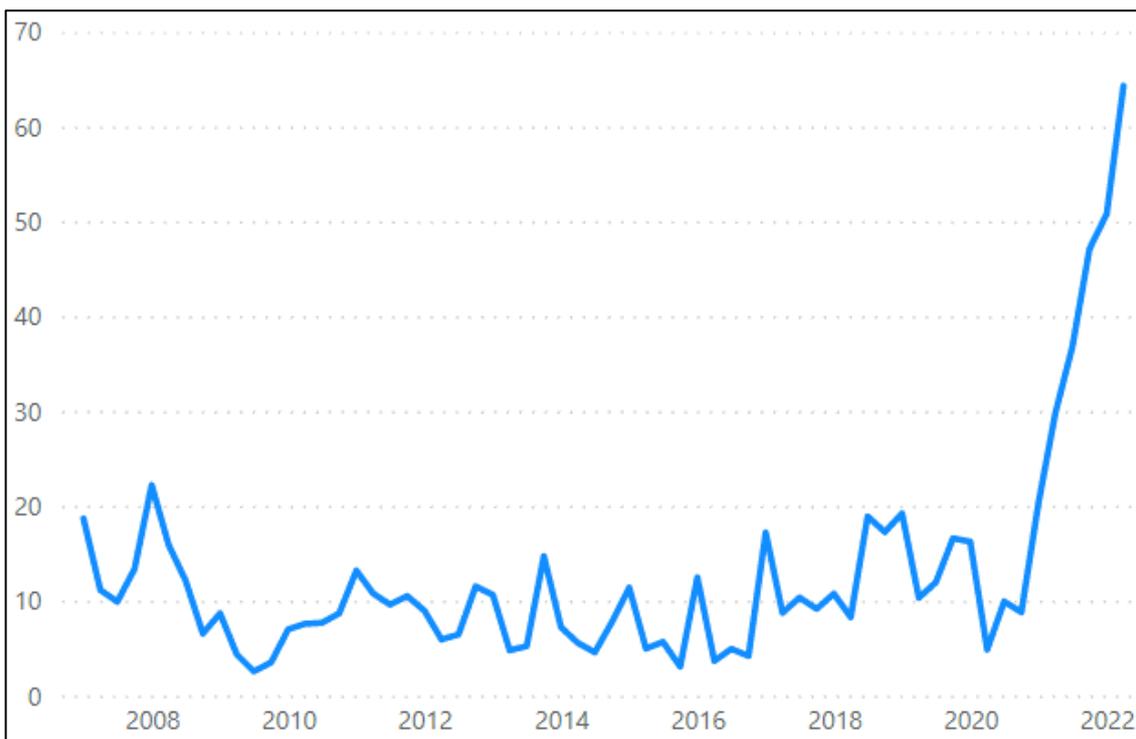
Le graphique ci-dessous montre l'évolution des prix de plusieurs matériaux et produits énergétiques (acier [treillis p. béton armé], bois, gaz, combustibles liquides et blé de mouture).

Sous l'effet notamment du conflit russo-ukrainien, les prix ont augmenté davantage, atteignant pour l'acier des hausses de +130% comparé au prix de janvier 2020 ou encore +110% pour le blé de mouture. De surcroît, les prix de l'énergie fossile sont montés en flèche suite à l'agression militaire de la Russie. Ce conflit entraîne des conséquences imprévisibles pour les pays européens, surtout en ce qui concerne l'approvisionnement en produits énergétiques. Par conséquent, et dans l'état actuel des choses, un prochain retour à la normale paraît improbable selon la Chambre des Métiers.



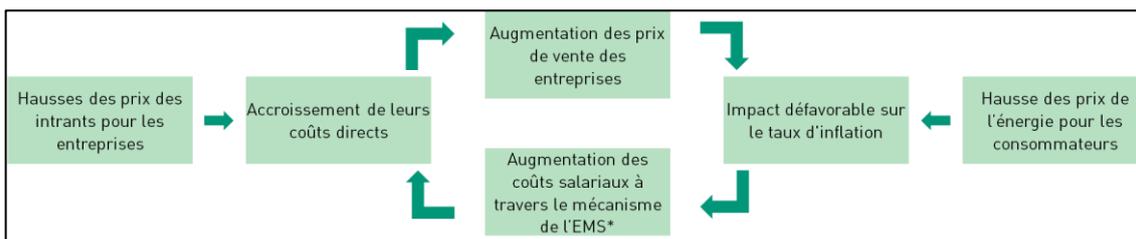
Graphique 2 : Hausse des prix de l'énergie et des matériaux (Indice 100 : 01/2020)

A cause d'une trésorerie encore fragilisée par la pandémie et de réserves financières largement épuisées, les entreprises artisanales se trouvent dans l'impossibilité de répercuter l'entièreté des augmentations des coûts sur leurs marges. Il en découle que, tôt ou tard, elles sont obligées de revoir à la hausse leurs prix de vente face à cette flambée des coûts. Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, 51% des entreprises ont indiqué avoir augmenté leurs prix de vente. Il faut d'ailleurs noter que, selon les prévisions, les prix de vente devraient s'accroître davantage. En effet, 64% des entreprises prévoient de réviser leurs prix à la hausse au 2<sup>e</sup> trimestre (cf. graphique 3).



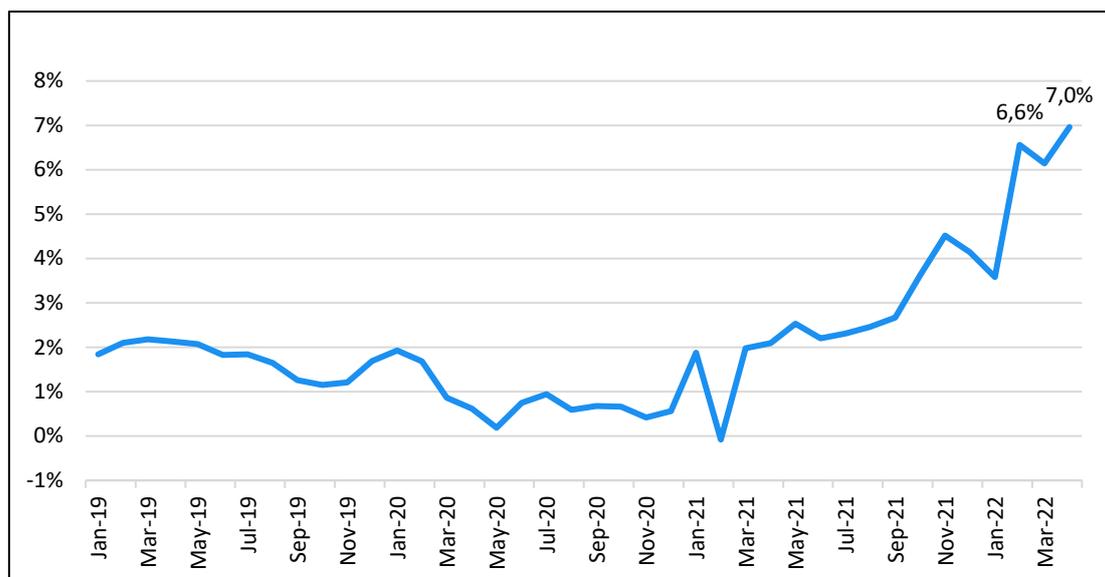
Graphique 3 : Taux de réponses positives face à l'évolution des prix (Artisanat en général)

A travers l'indexation automatique des salaires qui s'ajoute aux autres augmentations de coûts, les taux d'inflation élevés sur une période prolongée risquent de contribuer à une spirale salaire-prix caractérisée par des échéances de plus en plus rapprochées de l'échelle mobile des salaires (EMS) (cf. graphique 4). Ainsi, les prédites hausses de salaires font monter les prix de production des entreprises, se répercutant (avec un certain décalage) sur les prix facturés aux clients et par ricochet sur l'inflation. Dans un contexte d'inflation élevée, ce mécanisme risque donc de fragiliser davantage la compétitivité des entreprises si les coûts de production augmentent plus vite au Luxembourg qu'à l'étranger, où un tel régime d'adaptation automatique des salaires n'existe pas.



Graphique 4 : Schéma de la spirale inflation-prix (\*EMS = Echelle mobile des salaires)

Ainsi, on peut constater que depuis quelques mois, le taux d'inflation s'envole avec un taux annuel de 7% au mois d'avril 2022, en raison notamment du rebond des prix des produits pétroliers. Il faut remonter jusqu'aux années 80 pour retrouver un taux aussi élevé.



Graphique 5 : Taux de variation annuel de l'indice de prix à la consommation (IPC), 2019-2022

Après la récente poussée de l'inflation, deux tranches indiciaires ont été déclenchées en l'espace de seulement 7 mois, à savoir en octobre 2021 et en avril 2022. Poursuivant le but d'étaler cette charge financière pour les entreprises dans le temps et de renforcer la prévisibilité, l'accord « tripartite » prévoit un décalage des tranches indiciaires futures en ce sens qu'il doit s'écouler un écart minimal de 12 mois entre chaque déclenchement.

Cette modulation offre une sécurité importante en termes de planification budgétaire et donne ainsi une bouffée d'oxygène aux entreprises.

Dans ce contexte, il est utile de rappeler que le STATEC prévoit qu'il y aurait, sans prendre en compte la modulation de l'échelle mobile des salaires, des déclenchements de tranches indiciaires en juin 2022, au 1<sup>er</sup> et au dernier trimestre de 2023<sup>2</sup>.

## 2. Actuellement : entre pandémie, pénurie de main-d'œuvre et investissements (publics)

### Pandémie COVID-19

Il ne faut certainement pas oublier que la pandémie COVID-19 n'est pas encore terminée. De nombreuses entreprises doivent toujours faire face à des absences de personnel y liées, aggravant encore la situation tendue résultant de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'Artisanat.

Une récente augmentation des cas d'infections en Asie, notamment en Chine, a provoqué un confinement et une fermeture partielle de ports maritimes, avec dans son sillage de nouvelles perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales.

Par ailleurs, il n'est pas exclu qu'une nouvelle vague d'infections puisse émerger en Europe en cours d'année.

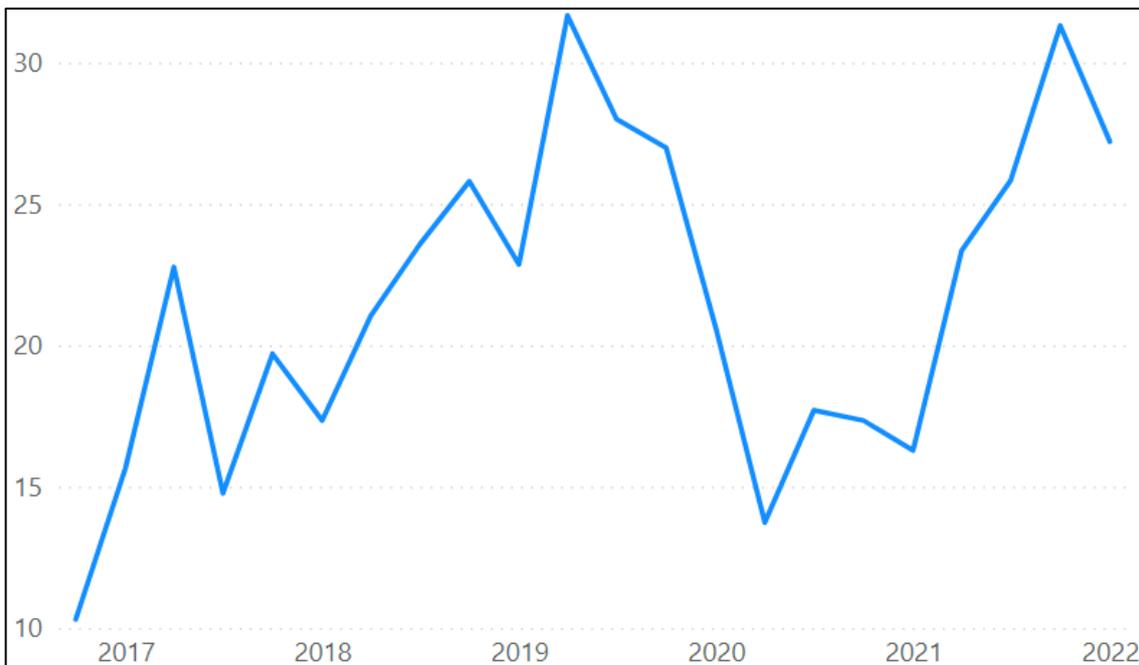
<sup>2</sup> STATNEWS n°20 du 4 mai 2022, Prévision d'inflation, <https://statistiques.public.lu/dam-assets/fr/actualites/economie-finances/prix/2022/05/stn20-previnflation-05-22.pdf>

## Pénurie de main-d'œuvre

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée, un phénomène déjà observé avant la pandémie, s'est accentuée avec celle-ci, en raison des isolements et quarantaines des salariés.

Le graphique ci-dessous montre que le pourcentage d'entreprises déclarant que l'activité est gênée par ce manque de personnel avait fortement diminué au début de la crise du COVID-19, en chutant brutalement de 32% à 14%. Or, ces derniers trimestres, elle s'est de nouveau fortement intensifiée. Sur les trois derniers mois de l'année 2021, près d'un tiers des entreprises indiquent que le manque de main-d'œuvre (qualifiée) entrave l'activité. Au début de l'année 2022, ce taux diminue légèrement tout en restant élevé (27%) en considérant la situation économique très incertaine.

Affichant un taux de 31%, le secteur de la construction semble être le plus touché par cette problématique. Avec un carnet de commande qui ne cesse d'augmenter (s'élevant à 7,7 mois au 1<sup>er</sup> trimestre 2022), le secteur est obligé de trouver des solutions innovantes à court et moyen terme pour augmenter sa productivité en vue de faire face à la demande croissante.



Graphique 6 : Evolution du taux des entreprises indiquant une pénurie de main-d'œuvre, 2019-2022

## Investissements (publics)

Même si la pénurie de matériaux touche actuellement tous les secteurs de l'Artisanat, les répercussions peuvent menacer la pérennité de certaines entreprises de construction. C'est notamment le cas lorsque les engagements pris dans un marché public lors de la remise de l'offre ne sont plus tenables par l'entreprise ayant remporté le marché à cause des hausses extraordinaires des prix de certains matériaux. Afin d'assurer la continuité des travaux publics et d'éviter de mettre en danger la survie des entreprises, le Gouvernement a sensibilisé les pouvoirs

adjudicateurs en publiant la communication du 31 mars 2022<sup>3</sup> qui prévoit la possibilité exceptionnelle et temporaire de procéder à une modification du marché pour tenir compte des évolutions mentionnées ci-avant. Dans ce document, il est aussi recommandé aux pouvoirs adjudicateurs de ne pas appliquer des pénalités de retard au cas où ce dernier était imprévisible.

Malgré cette nouvelle méthode pour réaliser une révision des prix dans le cadre des marchés publics, les entreprises de construction sont confrontées à d'énormes incertitudes, surtout si les travaux s'étendent sur une longue durée.

Ainsi, la Chambre des Métiers salue les recommandations du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics et invite les pouvoirs adjudicateurs à faire preuve de loyauté vis-à-vis des entreprises artisanales. Par ailleurs, les représentants de ce secteur plaident en faveur du maintien d'une politique d'investissement public conséquente malgré les incertitudes.

Après avoir analysé la situation économique de l'Artisanat en général, la Chambre des Métiers examine l'indicateur de l'activité des différents groupes de métiers. Or, si au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 on constate un recul de l'activité de l'Artisanat dans son ensemble, il existe de grandes divergences au niveau sectoriel.

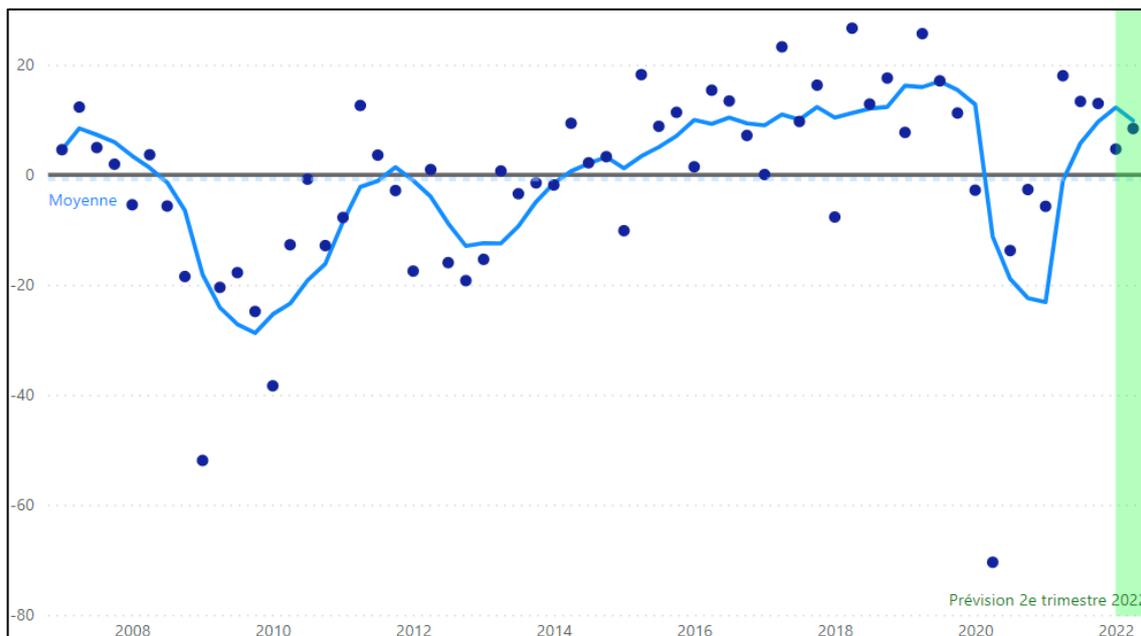
---

<sup>3</sup> Ministère de la Mobilité et des Travaux publics, communication en matière de marchés publics à l'attention des pouvoirs adjudicateurs relative à la hausse des prix des matériaux et la disponibilité du matériel, <https://marches.public.lu/dam-assets/fr/legislation/circulaires-communications/22-03-31-communication-v3.pdf>

### 3. Alimentation et « mode, santé & hygiène » : des prévisions diamétralement opposées

Pour rappel, les graphiques ci-dessous indiquent l'indicateur d'activité (solde des réponses positives et négatives) par trimestre en points et la moyenne mobile sur 4 trimestres de cet indicateur en courbe. La Chambre des Métiers préfère dans la situation actuelle se baser sur les résultats des trimestres individuels (points) en raison de perspectives économiques très incertaines.

#### 3.1. Construction



Graphique 5 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de la construction, 2007-2022

Après avoir atteint un pic au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, l'indicateur d'activité (points sur le graphique) de la construction baisse jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Ces résultats sont, en dehors d'autres facteurs, également influencés par les vagues d'infections au coronavirus. Lorsque les infections se multiplient, les chefs d'entreprises craignent une augmentation de l'absentéisme et par ricochet un ralentissement de l'activité.

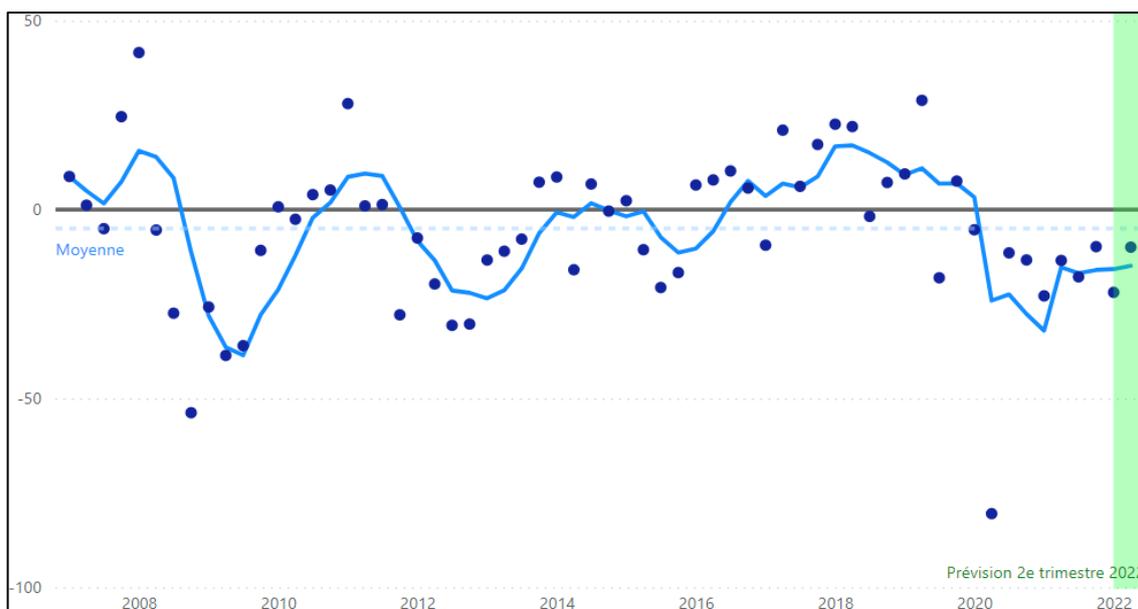
Quant aux prévisions pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2022, les chefs d'entreprise prévoient une légère amélioration de l'indicateur.

#### 3.2. Mécanique

Depuis la crise sanitaire, l'indicateur de l'activité de la mécanique poursuit une évolution en dents de scie (points sur le graphique). Après une hausse au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, il baisse au début de l'année 2022. Indéniablement, la relance de ce secteur s'annonce moins prononcée que celle de l'Artisanat en général. La pénurie de matériel touche de plein fouet la mécanique. Selon les représentants de ce secteur, les problèmes d'approvisionnement notamment en pièces électroniques devraient encore perdurer plus longtemps. En effet, les concessionnaires automobiles et agricoles connaissent, en fonction des marques et des modèles, des délais d'attente très variables en ce qui concerne la livraison de véhicules neufs.

Entre janvier et avril 2022, le nombre d'immatriculations de voitures neuves a diminué de 12% comparé à l'année 2021 et reste même inférieur de 28% au niveau de 2019.

Pourtant, la prévision pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2022 fait état d'une légère augmentation de l'indicateur d'activité.



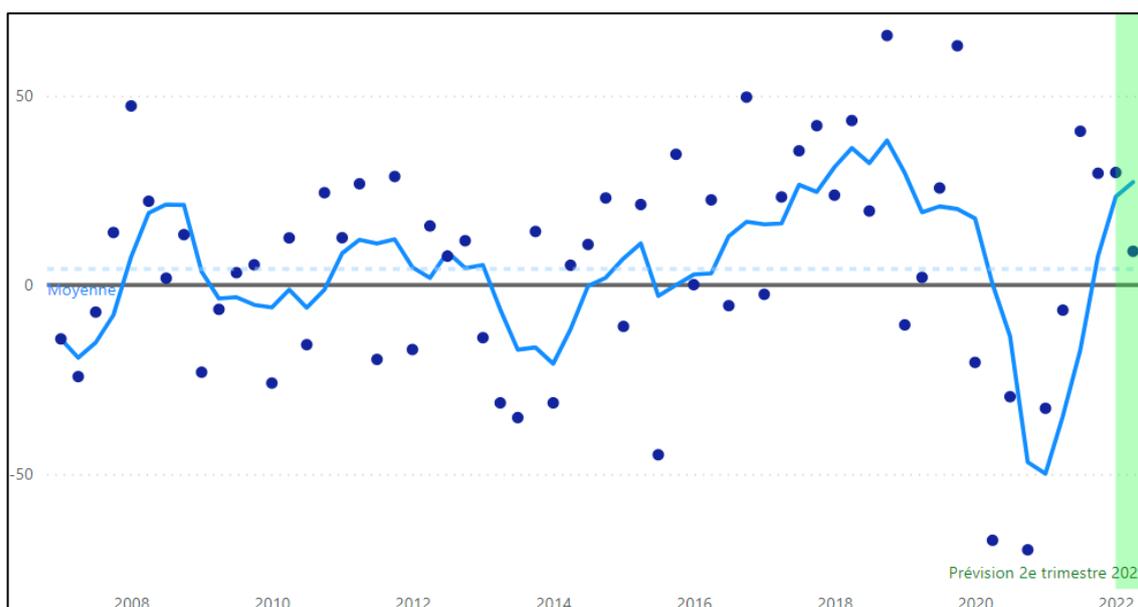
Graphique 7 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de la mécanique, 2007-2022

### 3.3. Alimentation

Même si la plupart des restrictions sanitaires ont désormais été levées, l'activité du secteur de l'alimentation ne poursuit pas la relance à laquelle on se serait attendue.

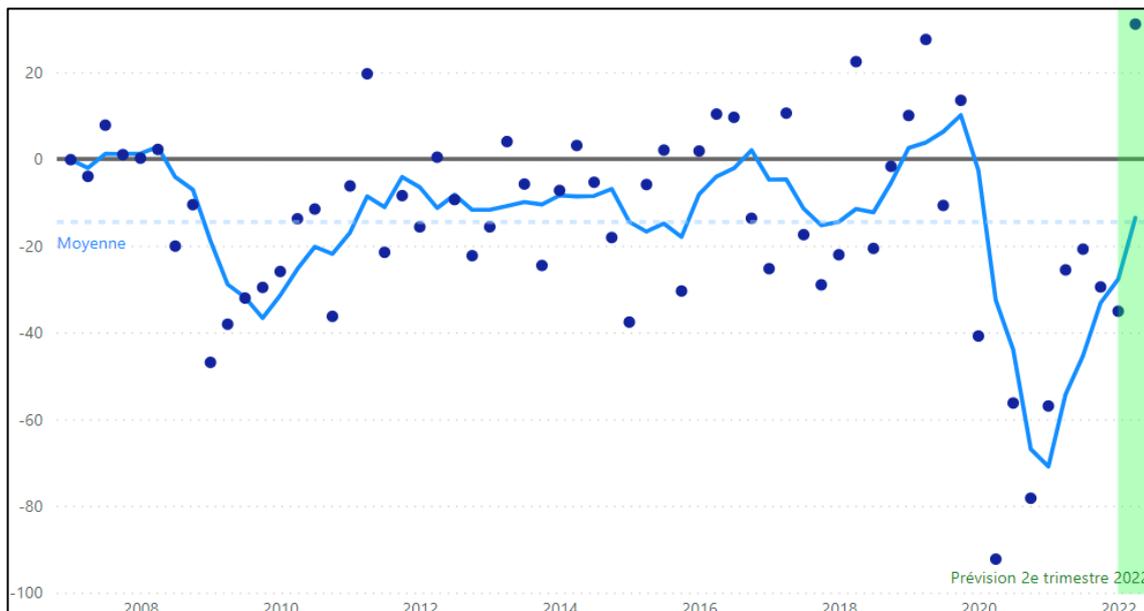
Après une baisse de l'indicateur au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, il stagne au début de l'année 2022 (points sur le graphique). Mais c'est surtout la prévision pour le 2<sup>e</sup> trimestre reflétant une baisse de l'activité, qui montre les défis auxquels les chefs d'entreprise sont confrontés. La guerre en Ukraine a entraîné des conséquences inattendues pour ce secteur, avec notamment des hausses des coûts et des pénuries de certains produits alimentaires (huiles végétales, grains, etc.). En effet, selon les prévisions, l'indicateur devrait baisser de 21 points au 2<sup>e</sup> trimestre 2022.

Il faut noter que cet indicateur affiche une volatilité non négligeable en raison d'un nombre limité d'acteurs importants, qui ont de ce fait une forte influence sur les résultats de l'enquête.



Graphique 8 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de l'alimentation, 2007-2022

### Mode, Santé & Hygiène (MSH)

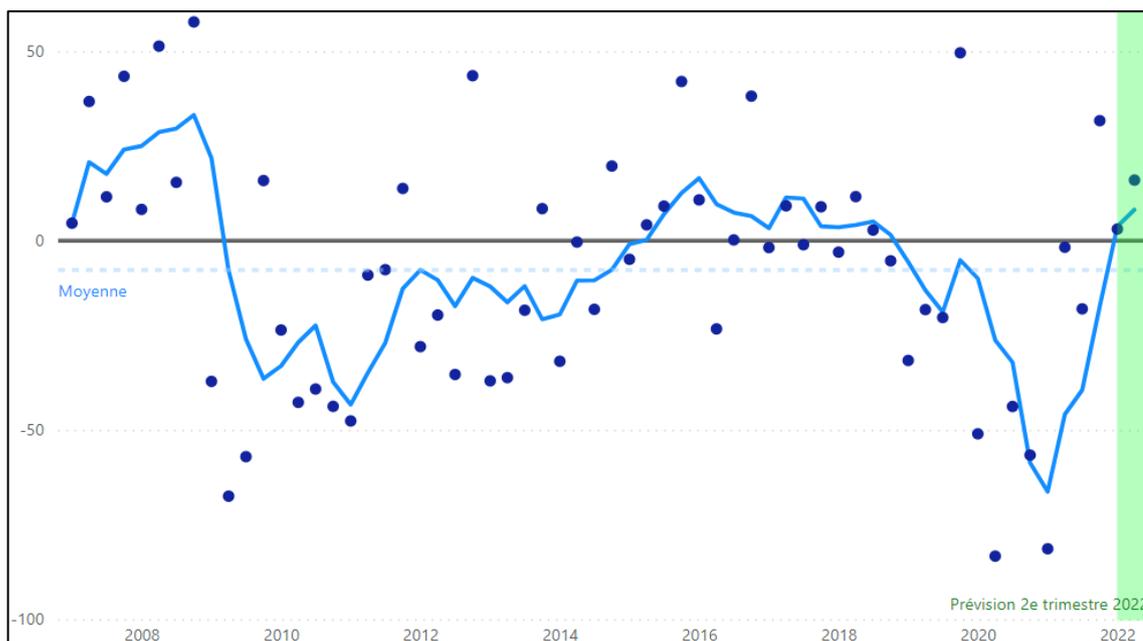


Graphique 9 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur MSH, 2007-2022

Après un pic de l'indicateur d'activité de la MSH au 3<sup>e</sup> trimestre 2021, les résultats indiquent une diminution de l'activité au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2021 et 1<sup>er</sup> trimestre 2022, dû à une recrudescence des infections en hiver (points sur le graphique). Ainsi, un recours important au télétravail résultant notamment dans une délocalisation de la demande des frontaliers (vers leurs pays de résidence) et le durcissement des restrictions sanitaires conduisant à l'annulation de certains événements / fêtes ont freiné la relance de ce secteur.

Néanmoins, la majorité des chefs d'entreprise prévoient une hausse de l'indicateur pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2022. En effet, la demande devrait s'accroître à cause des facteurs suivants : la diminution du nombre d'infections au Covid-19 permet l'organisation de plus en plus d'événements (p.ex. mariages) ainsi qu'une présence accrue au lieu de travail (recours moins fréquent au télétravail).

### 3.4. Communication



Graphique 10 : Historique et prévision de l'indicateur d'activité du secteur de la communication, 2007-2022

---

Après une hausse de l'indicateur de l'activité à la fin de l'année 2021, le secteur de la communication suit une évolution en dents de scie avec une diminution au 1<sup>er</sup> trimestre et une nouvelle augmentation prévue pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2022 (points sur le graphique). Les imprimeries, qui avaient déjà subi les conséquences du changement structurel induit par la digitalisation progressive de la société bien avant la crise COVID-19, sont actuellement impactées par une pénurie au niveau du papier.

*Les résultats de la présente enquête de conjoncture se basent sur plus de 1.300 réponses d'entreprises artisanales représentant plus de 31.000 emplois.*